



En Bretagne, la moitié des navetteurs travaille à plus de 15 km de leur domicile

En 2013, 815 000 Bretons quittent quotidiennement leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Un peu moins des deux tiers des Bretons en emploi sont des navetteurs alors qu'ils n'étaient que 55 % en 1999. La hausse du nombre de navetteurs est la plus élevée des régions métropolitaines. Elle concerne tous les types de territoires.

Les distances parcourues et le temps passé dans les transports augmentent depuis 1999. En 2013, la moitié des navetteurs travaille à plus de 15 km de leur domicile et un navetteur sur deux passe au moins 21 minutes dans les transports. Les ouvriers et les professions intermédiaires sont les catégories socioprofessionnelles les plus fréquemment navetteurs. Les distances domicile-travail sont un peu plus élevées pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures.

Plus encore que dans les autres régions, les navetteurs bretons privilégient la voiture pour se rendre au travail.

Carole Helleux, Insee

En 2013, 1 281 000 actifs occupent un emploi en Bretagne. Parmi ceux-ci, 815 000 exercent un emploi dans une commune autre que celle de leur domicile. À elle seule, l'aire urbaine de Rennes concentre près du quart des navetteurs de la région (*figure 1*).

Les navetteurs constituent un peu moins des deux tiers (64 %) des Bretons en emploi. Cette proportion est comparable à la moyenne nationale. Elle situe la Bretagne au 8^e rang des treize régions métropolitaines.

La Bretagne est la région métropolitaine pour laquelle la part des navetteurs parmi les personnes en emploi augmente le plus entre 1999 et 2013. En 15 ans, cette part s'est accrue de 9,2 points.

Hausse du nombre de navetteurs indépendamment du type de territoire

Entre 1999 et 2013, le nombre moyen de navetteurs bretons a progressé de 36 %, soit un rythme deux fois plus rapide que celui du nombre d'actifs en emploi. Cette tendance à la hausse se retrouve quel que soit le type de territoire. Elle est particulièrement marquée dans les couronnes des grands pôles (+ 47 %) et dans les communes multipolarisées (+ 52 %). La recherche d'un logement plus spacieux et/ou le souhait d'accéder à la propriété peuvent expliquer ces constats.

Un navetteur sur deux travaille à plus de 15 kilomètres de son domicile

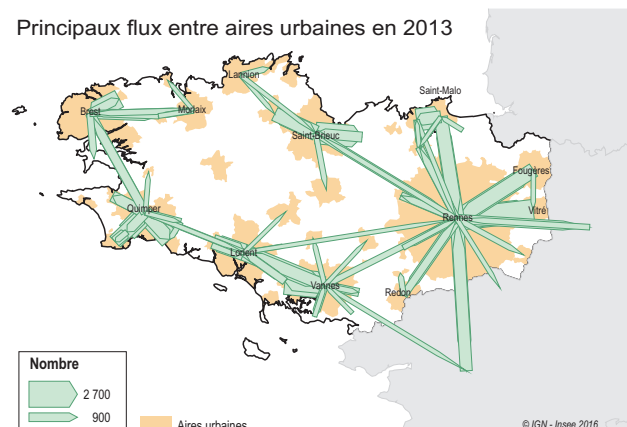
En 2013, la moitié des navetteurs bretons parcourt plus de 15,2 kilomètres pour se rendre au travail. Depuis 1999, la distance médiane entre domicile et travail a augmenté de 1,7 km. Cette

progression est comparable à celle observée en France métropolitaine. Alors que la part des navetteurs effectuant des trajets domicile-travail entre 20 et 50 kilomètres s'est accrue de 5,8 points (*figure 2*), elle a diminué de 5,2 points pour les distances de moins de 10 km.

En 2013, un navetteur sur deux rejoint son lieu de travail en plus de 21 minutes. Cette donnée médiane masque des situations contrastées quant aux temps individuels de déplacement. Si 14 % des actifs effectuent leur trajet en moins de 10 minutes, 12 % l'accomplissent en plus de 40 minutes et 25 % en plus d'une demi-heure (*figure 3*).

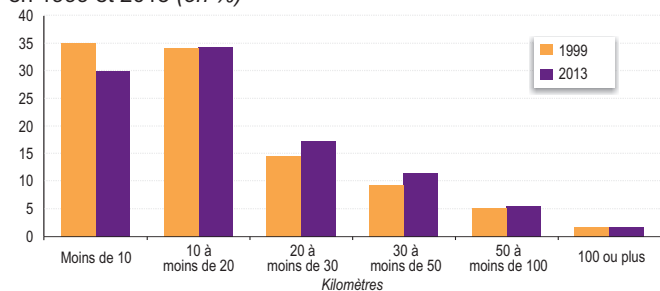
1 Parmi les 200 000 navetteurs de l'aire urbaine de Rennes, 24 000 travaillent à l'extérieur de l'aire

Principaux flux entre aires urbaines en 2013



2 Des trajets de plus en plus longs

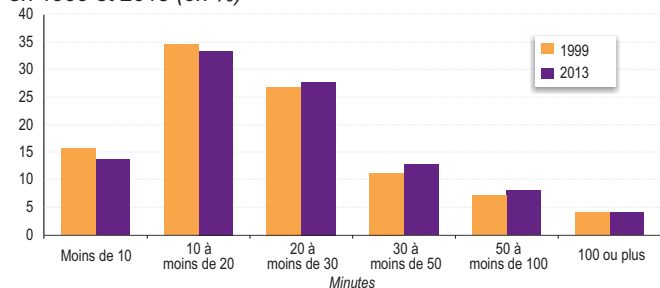
Répartition des navetteurs bretons selon la distance parcourue en 1999 et 2013 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, exploitation complémentaire, distancier Méric

3 Plus de 21 minutes de trajet pour la moitié des navetteurs

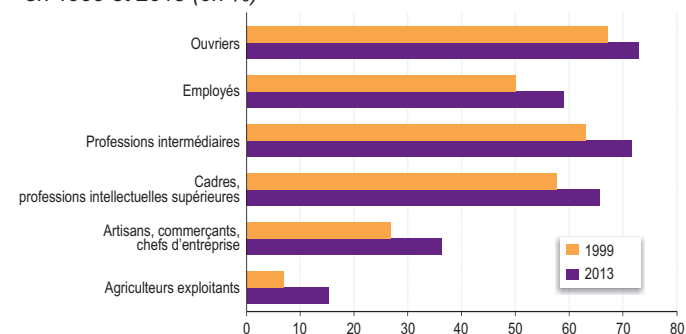
Répartition des navetteurs bretons selon la durée des trajets en 1999 et 2013 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, exploitation complémentaire

4 Hausse de la part des navetteurs pour toutes les catégories professionnelles

Part des navetteurs bretons selon la catégorie professionnelle en 1999 et 2013 (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, exploitation complémentaire

Des déplacements domicile-travail plus fréquents quelle que soit la catégorie professionnelle

L'augmentation de la part des navetteurs entre 1999 et 2013 concerne l'ensemble des catégories professionnelles (figure 4). Cette part augmente de 6 points pour les ouvriers à 10 points pour les artisans, commerçants, chefs d'entreprise. Les ouvriers et les professions intermédiaires demeurent en 2013 les catégories professionnelles

5 Près de 10 % des navetteurs voyagent en transports en commun sur l'aire urbaine de Rennes

Mode de transport des navetteurs dans les grandes aires urbaines bretonnes

Aires urbaines	Navetteurs	Navetteurs quittant l'aire urbaine (%)	Voiture, camion, fourgonnette (%)	Transports en commun (%)	Mode doux : deux-roues, marche à pied (%)
Rennes	199 942	11,9	87,2	9,9	2,9
Brest	68 132	17,8	92,1	5,0	2,9
Lorient	52 738	20,9	90,7	5,3	4,0
Saint-Brieuc	46 568	21,4	93,6	3,2	3,2
Vannes	38 169	30,3	94,8	3,0	2,2
Quimper	26 222	37,9	96,2	1,7	2,1
Lannion	13 020	42,0	96,4	1,0	2,6
Saint-Malo	12 293	29,7	92,2	4,5	3,3
Fougères	11 527	42,3	94,5	2,3	3,2
Morlaix	9 538	43,0	94,6	2,4	3,0
Auray	7 491	76,7	92,4	4,3	3,3
Vitré	7 437	65,3	91,8	5,8	2,4
Dinan	7 143	59,4	92,1	3,2	4,7
Guingamp	6 733	49,5	93,5	2,5	4,0
Redon*	6 124	48,4	91,1	6,0	2,9
Pontivy	5 237	64,8	96,5	0,9	2,6
Bretagne	815 200		92,6	4,6	2,8

* Seuls les navetteurs des communes situées en Ille-et-Vilaine sont comptabilisés

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, exploitation complémentaire

dans lesquelles se trouvent les plus fortes proportions de navetteurs (respectivement 73 % et 72 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures parcourent les plus longues distances : la moitié d'entre eux effectue plus de 17 kilomètres.

En 2013, les hommes travaillent plus souvent que les femmes hors de leur commune de résidence avec, de plus, des trajets domicile-travail plus longs. En 2013, la moitié des hommes parcourt plus de 15,9 km pour se rendre au travail. Pour les femmes, cette distance médiane est de 14,5 km. Cependant, entre 1999 et 2013, ces écarts se sont réduits.

Plus de neuf navetteurs bretons sur dix privilégient la voiture

En Bretagne, 92,6 % des trajets entre domicile et travail s'effectuent en voiture, camion ou fourgonnette. Cette proportion est supérieure à la moyenne des régions de province (90 %). A contrario, en Bretagne, le recours aux transports en commun pour se rendre à son travail est en-deçà de la moyenne des régions de province (respectivement 4,6 % et 6,4 %). L'aire urbaine de Rennes se distingue néanmoins avec 10 % de navetteurs utilisant les transports en commun. Elle se classe à ce titre au 12^e rang des quarante plus grandes aires urbaines françaises (figure 5).

Définitions

Les **navetteurs** sont des actifs occupés qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle et des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

La **distance médiane** est telle que la moitié de la population effectue un trajet inférieur et l'autre moitié un trajet supérieur.

Pour en savoir plus

- De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence / Maud Coudène, David Levy. - Dans : *Insee Première*, n° 1605 (2016, juin). - 4 p.
- Des emplois éloignés l'un de l'autre pour un couple biactif sur cinq / Jean-François Hervé. - Dans : *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 19 (2015, sept.). - 4 p.
- Dans les couples aux emplois « distants », le plus qualifié fait la route / Jean-François Hervé, Ludvine Neveu-Cheramy. - Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 18 (2015, mai). - 4 p.

